

Bernarda, — un lettré ainsi que suffirait à le démontrer l'orthographe étymologique dont il se sert, — veut donner à *en* le son *an* du français, il emploie la notation *an* : *serjan* I 38, *pierranciqa* I 174, *frequantoti* I 221, *contanta* II 48, etc.

Le son *in* a envahi jusqu'aux continuateurs de AN latin : *mingi* (manducare) I 123, *maingi* W 166, 168.

Voyelles post-toniques

Des lois générales président au traitement des voyelles placées après la tonique ; ces lois peuvent se résumer ainsi :

I. A est la seule des voyelles post-toniques qui se maintienne régulièrement : les autres tombent.

II. Dans les proparoxytons latins, la voyelle qui suit immédiatement la syllabe accentuée se trouvant la plus ébranlée tombe. On disait déjà dans le latin classique : *vinclum* pour *vinculum*, *sæclum* pour *sæculum*, *poclum* pour *poculum*, etc (').

III. En lyonnais, contrairement à ce qui se passe pour le français, toutes les voyelles, sauf l'*w*, peuvent prendre place après la tonique, mais à quelques rares exceptions près, il n'y en a jamais qu'une seule après la voyelle accentuée.

La première de ces règles comporte un assez grand nombre d'exceptions. Certains groupes de consonnes ne pouvant se prononcer sans le secours d'une voyelle d'appui, ont sauvé d'une disparition complète des voyelles finales autres que *a*. Ces groupes tantôt remontent au latin comme dans *patrem*, tantôt sont un produit roman comme dans *pop(u)lum*.

En français la voyelle étymologique tombe, puis est remplacée par un *e* muet qu'amène la prononciation. En lyonnais au contraire la voyelle originaire persiste en s'adoucissant. Ce qui le prouve

(i) Cf. Schuchardt, *Volia Vmmus des vulgarlateins* II -5 et les exemples cités par Brachet dans son *Dictionnaire Etymologique de la langue française* au mot *àbk* et à la p. LXXX de l'Introduction.